



# FLASH INFO

MONTGÉ - EN - GOËLE

## AVRIL 2021 n°318

### PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

L'Arrêté préfectoral N°2021/PJI/21 du 26/03/2021, **prolonge le port du masque jusqu'au 30/04/2021** sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public sur l'ensemble du département de la Seine-et-Marne.

Pour rappel, les masques jetables doivent être jetés à la poubelle et non ramassés par les employés communaux sur la voie publique.



### NOUVELLES RESTRICTIONS EN ÎLE-DE-FRANCE ET PARIS

Face à l'accélération de la contagion à la Covid-19, le Gouvernement a annoncé de nouvelles mesures visant à freiner l'épidémie qui sont mises en application du 3 avril au 2 mai et pour 4 semaines consécutives.

Les mesures annoncées sont :

- Le maintien du couvre feu mais à 19h,
- Télétravail systématique,
- Une autorisation d'ouverture réservée uniquement aux commerces vendant des biens et des services de première nécessité, incluant les libraires et les disquaires qui sont autorisés à ouvrir,
- Une possibilité de se promener, de s'aérer ou de faire du sport en journée, sans aucune limitation de durée mais dans un rayon limité à 10 kilomètres autour de chez soi, avec un justificatif de domicile,
- Pas de déplacements interrégionaux après le 5 avril sauf motifs impérieux ou professionnels,
- Le maintien de l'ouverture des lieux de culte,
- Consommation d'alcool interdite sur la voie publique,
- Rassemblement limité à six personnes en extérieur.

### TERRAIN MULTISPORT

Nous vous rappelons que vous devez appliquer les mêmes règles concernant le port du masque et la distanciation sur cet espace, sauf pour la pratique du sport. Des contrôles de gendarmerie auront lieu.

### ELECTIONS

Les prochaines élections Régionales et Départementales auront lieu les 13 et 20 juin 2021. Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de Montgé-en-Goële, jusqu'au 7 mai 2021. Pour cela vous pouvez :

- vous présenter à la Mairie muni :
  - de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité,
  - d'un justificatif de domicile récent.
- s'inscrire directement par internet sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Chaque électeur peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

### DEJECTIONS CANINES DANS LE PARC DE ST THIBAUT

Plusieurs Montgéens ont signalé aux élus la présence de déjections canines dans le parc de Saint Thibault ainsi que l'absence de sacs destinés à leur recueil. Ils ont exprimé le souhait de voir la Municipalité mettre en place un dispositif ( points de distribution de sacs et poubelles) similaire à ce qui a été réalisé pour le city-parc.

Nous précisons que la Municipalité n'a aucune compétence en ce qui concerne le parc de Saint Thibault qui est géré par l' Agence des Espaces Verts de la Région Ile de France.

**Les propositions doivent être soumises à cet organisme, avenue du général Leclerc - 93500 PANTIN**

## CHEMIN RURAUX

Le jeudi 4 et vendredi 5 mars a eu lieu l'entretien des chemins (débroussaillage des fossés et bas côtés) par nos employés communaux.



## COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINES ET MONTS DE FRANCE

### RAM'Ô'BUS INTERCOMMUNAL

En raison des dernières annonces du gouvernement, les ateliers d'éveil du Ram'Ô'Bus, sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Pour tous renseignements : Ram'Ô'Bus intercommunal 06.13.84.24.85 ou ramobus@cc-pmf.fr

### MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

#### Permanences France Services :

Suite aux nouvelles mesures sanitaires, les permanences France Services seront assurées sur rendez-vous et uniquement si les demandes des usagers ne peuvent être gérées à distance. Prochaines permanences : **le 15 avril 2021.**

L'équipe est joignable au 07.87.08.67.22 ou france.services@cc-pmf.fr.

#### Ateliers numériques :

Les ateliers numériques reprennent sous forme de cours individuels, durée du cours d'1h-1h30, 2 personnes par demi-journée.

Prochaine permanence : **le 13 avril 2021.**

Vous devez prendre rendez-vous au 06.31.72.73.86 (Emrah EMIR) ou france.services.numerique@cc-pmf.fr.

## VIE PRATIQUE

### CABINET D'INFIRMIER A JUILLY

Le cabinet d'infirmiers de Juilly : 1 rue de la source (près de la pharmacie) - 01.60.61.68.05- vous accueille pour les dépistages COVID (prélèvement PCR) sur rendez-vous.

### POULES

Chaque année une poule consomme de 100 à 150 kg de déchets. Notre dispositif de collecte des ordures ménagères va évoluer dans les prochains mois. Il est donc d'actualité de s'inscrire pour la distribution de poules organisée par la communauté de communes, fin juin. Ces poules sont gratuites et si vous avez un espace pour les accueillir elles vous aideront à vous adapter à la nouvelle organisation de cette collecte.

Inscription auprès de la secrétaire de Mairie 01.64.36.20.02

### COLLECTE DES DECHETS VERTS

Reprise de la collecte depuis le 02/04/2021 tous les vendredis après-midi, nous vous rappelons que vous devez mettre les déchets verts dans des sacs en papier biodégradable prévus à cet usage (**sacs vendus en jardinerie et grandes surfaces**).

### BORNE A VETEMENTS

Nous vous rappelons que la borne est accessible et que les vêtements ou les jouets qui sont déposés dans la borne de collecte du Relais située sur le parking de l'école maternelle doivent être mis **dans des sacs fermés** et déposés à **l'intérieur** du conteneur et non pas à côté.

### COLLECTE DE PILES

Une borne de collecte de piles usagées est à votre disposition à la mairie, ne les jetez pas dans vos poubelles ménagères.

### COLLECTE DE VERRES

3 bornes se trouvent sur la commune : au foyer rural, rue du vieux château et route de St-Soupplets.

Soyons tous concernés et pensons à l'environnement.

#### NUMEROS A NOTER ET A CONSERVER

- Secrétariat de la mairie	01.64.36.20.02 - mairiedemontge@orange.fr
- Pompiers	18
- Gendarmerie	01.60.01.50.07
- SAMU	15
- Maison Départementale des Solidarités	01.60.21.29.00
- Sous-Préfecture de Meaux - Standard	01.60.09.83.77



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Recevez toute l'actualité de votre commune  
en téléchargeant gratuitement l'application PANNEAUPOCKET.

